

Pour publication immédiate

NOMINATIONS DE L'AGENCE AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION DES ÉTABLISSEMENTS

Sainte-Marie, 14 décembre 2006. – L'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches doit, en vertu de la Loi, nommer deux membres aux conseils d'administration de chacun des établissements publics de santé et de service sociaux de son territoire. Le conseil d'administration de l'Agence a procédé à la nomination des personnes suivantes :

CSSS des Etchemins : MM Denis Beaulieu et Jean-Marc Guay, tous deux retraités.

CSSS de Beauce : M. Franck D'Amours, avocat et M^{me} Huguette Plante, mairesse de La Guadeloupe.

CSSS du Grand Littoral : MM Romain Corriveau retraité et Bernard Therrien, enseignant.

CSSS de Montmagny-L'Islet : M^{me} Carmen Tremblay, retraitée et M. Jean-Louis Proulx, agent de développement rural au CLD de la MRC de Montmagny.

CSSS de la région de Thetford : MM Serge Rousseau, directeur général du CPE Parc-en-Ciel et Germain Dodier, retraité.

Centre hospitalier affilié universitaire Hôtel-Dieu de Lévis : MM Clermont Maranda, et Alphonse Poiré, du monde des affaires.

Centre de réadaptation en déficience physique Chaudière-Appalaches : M^{mes} Julie Chouinard et Micheline Mercier, retraitées.

Centre de réadaptation en déficience intellectuelle Chaudière-Appalaches: M Daniel Chainé, directeur général du CLD Robert-Cliche et M^{me} Hélène Picard, du monde des affaires.

Centre de réadaptation en alcoolisme et toxicomanie Chaudière-Appalaches: MM Rock Crête, directeur des services en communauté au CJCA et Georges Salvas, directeur des ressources humaines au Cegep Beauce-Appalaches.

Les Centres jeunesse Chaudières-Appalaches : M^{me} Odette Lessard, directrice des services éducatifs à la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin et M. Alain Gelly, policier à la Ville de Lévis.

Ces personnes se joindront aux autres membres élus ou nommés aux conseils d'administration des établissements. Ceux-ci tiendront leur première rencontre au cours du mois de janvier 2007.

Félicitations aux personnes nommées !